

MAI 2019

## Newsletter - Alsace



### COMPTE RENDU DE L'INSTANCE DE PROXIMITÉ DU 13 MAI 2019

#### Point sur l'activité et l'organisation du service comptabilité sur l'antenne Alsace

Lors du CSE réseau d'avril dernier, Mme Priscille Ducomet (Directrice financière de FTV) et Philippe Angot (Directeur de finance Réseau) sont venus informer les élus et le personnel du service compta de Strasbourg sur le projet d'évolution de l'organisation de la Direction Financière. La nouvelle proposition d'organisation vise à mieux répondre à toutes les modifications dues aux nouvelles organisations.

Quel impact sur l'organisation et le travail des 5 personnes de l'antenne Alsace?. La Direction parisienne a décidé de créer 5 cycles : achat-vente / immobilisations/ personnel - mission / règlement et comptabilité générale.

L'Alsace va faire partie de l'un de ces 5 cycles.

A ce jour nous sommes dans la phase1, le personnel de notre antenne doit émettre ses souhaits puis-candidater, pas de mobilité forcée nous dit-on !



#### Commentaire FO :

Nous suivrons ce projet avec grande attention car de plus en plus de salariés sur l'antenne Alsace travaillent avec des responsables qui se trouvent loin du salarié. Sans crier au loup, cette gestion peut être difficile pour certains.

Une expertise, demandée par le CSE est en cours. Elle permettra de nous éclairer pour accompagner au mieux les salariés impactés par cette organisation.

#### Point sur les audiences linéaires (présenté par Fanny Klipfel)



Globalement, les audiences linéaires en Alsace se portent bien si on compare nos chiffres par rapport à ceux du national.

#### Concernant l'info :

**12/13 :** baisse d'audience. Nous passons à 13,5% (janv. à juin 2019) contre 16,4% pour la même période en 2018.

*Néanmoins, nous restons à 2 points supérieurs sur l'ensemble des JT régionaux du réseau.*

**19 / 20 :** Hausse de l'audience. Nous sommes à 29,1% (janv. à juin 2019) contre 21,3% pour la même période en 2018. On note donc une progression importante (+ 8 points) pour les journaux alsaciens du soir.

**20H45 :** cette tranche existe depuis septembre 2018 et son taux d'audience de 7,1% est stable depuis ce nouvel horaire.

C'est l'émission politique, côté Info qui reste décevante au niveau des audiences. (4,3%) même constat au niveau national. Une réflexion est en cours pour cette émission.

**Concernant les émissions du matin,** «c'est mieux le matin» et «complètement à l'est», même si les scores restent faibles (pour tout le réseau), les audiences en Alsace sont légèrement au dessus des autres régions.

Pour le reste des programmes, difficulté rencontrée sur la case des «nouveaux nomades» et en revanche toujours au dessus pour «ça roule en cuisine».

Pas de pistes annoncées par notre Direction, certaines infos seront révélées lors de la venue de Bernard Loche, directeur de l'info du réseau régional France3 le 22 mai prochain . Ce dernier fera un retour sur le séminaire Info qui a eu lieu à Strasbourg

#### Commentaire FO :

Secret de polichinelle ! c'est acté, dès septembre nous aurons 10mn d'antenne supplémentaire avant les jt du midi et du soir. (Bien sûr avec des moyens techniques constants , matériels et moyens constants !).

Et des préconisations ont déjà été faites par Paris : Faire du terrain et de l'hyper proximité à 11H50 ...

Concernant les PAE, la plupart des émissions sont diffusées sur le Grand Est mais c'est en Alsace en général qu'elles fonctionnent le mieux car le public alsacien est un public fidèle. Les rendez-vous à caractère historiques, l'hommage à Ungerer, la spéciale attentat ont très bien fonctionné

Les émissions à caractère lorrain (St Nicolas et Verdun) fonctionnent bien en Lorraine mais pas vraiment en Alsace.

**Commentaire FO :**

*C'est bien d'avoir essayé de mettre le même programme sur le Grand Est car économiquement c'est intéressant mais aujourd'hui il faut analyser les résultats et si on veut continuer à faire de l'audience il faut faire les bons choix pour les thèmes des PAE.*

**Point Filière Alsace (présenté par A. Ségur)**

**Dotation des vêtements** pour les équipes de tournage en extérieur : 12 parkas polaires ont été commandés. Pour les EPI (chaussures de sécurité par exemple) utiles pour le tour de France, pas de réponses à ce jour.

**Primes à l'acte zone 1 et zone 2 :** Pour rappel, pour bénéficier de cette prime il faut préalablement justifier de 70 sorties dans l'année N-1. Le logiciel n'est pas paramétré et lui ne repère pas les 70 sorties, tout est rentré donc manuellement. Et c'est pour cela que de temps en temps une personne puisse passer dans les mailles du filet.

**Commentaire FO :**

*Transformation numérique à FTV, commençons par les machines !*

**Organigramme de la filière :** [Cliquer ICI](#) à partir de la page 102 ! et prochaine mise à jour prévue à la fin du mois.

Merci de vous rapprocher des élus pour connaître vos interlocuteurs RH et paie car on ne les trouve pas encore dans l'organigramme.

**COCA :** le poste de cadre de gestion à la post production est devenu une mission. Cette mission a pour but d'accompagner de façon bienveillante l'une des personnes qui a candidaté et qui a été choisi. Au bout de 6 mois, si les 2 parties sont ok alors cette mission se transformera en CDI directement.

**Véhicules de reportage**

La discussion porte sur le choix des véhicules. A priori ce qui a été dit lors du CSE en avril dernier est contradictoire avec ce qu'a dit Eric Michel à la dernière instance de proximité.

C'est normal car la note de Laurent Lemaire datant de 2018 est différente de celle de 2019.

Pour Strasbourg, il y aura 6 ou 7 voitures à renouveler courant 2019. Les élus demandent une réunion avec les intéressés pour le choix des voitures, demande acceptée.

**Point sur le standard téléphonique (en présence de Pascal Hennequi)**

Après vérifications par les élus, il s'avère qu'assurer le standard téléphonique ne fait pas partie des prérogatives des agents de sécurité. Pascal Hennequi nous le confirme. Mr Amet nous informe que la personne arrêtée ne sera pas remplacée.

**Commentaire FO :**

*et là pour noyer le poisson on a un topo sur le serveur vocal qui sera mis en place d'ici la rentrée... Et oui le problème soulevé est que depuis l'absence de la standardiste le standard est effectué bien sûr par les agents de sécurité.... Ce qui d'ailleurs a toujours été le cas puisque la standardiste est présente 3 demi journées par semaine. On appelle ça du travail dissimulé non ?*

et notre avenir le voilà !



L'expérience du serveur vocal interactif à Nancy n'est pas concluante mais le déploiement à Strasbourg et à Reims aura bien lieu d'ici la rentrée.

**Bilan du Psychologue du Travail (présenté par Jean Baptiste Dequevauviller)**

Jean-Baptiste Dequevauviller est le psychologue du travail sur l'antenne Alsace depuis avril 2018. Pour rappel, FTV a mis en place depuis l'année dernière une ligne d'écoute dédiée 24H/24 et 7J/7 : Pour tout premier contact, le salarié peut appeler



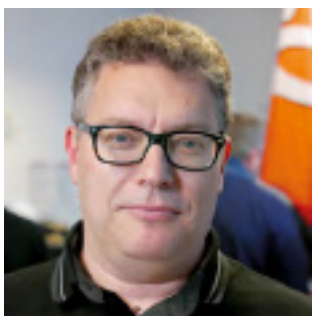


ces réductions ne sont que les conséquences de la coupe budgétaire annoncée l'été dernier par le Premier ministre. Avec ou sans accord, elles auraient eu lieu. Ce qui compte est de savoir comment mettre en œuvre cette inévitable évolution.

Les dispositions de l'accord vont nous permettre de pouvoir exercer un suivi. C'est aussi le seul moyen pour proposer de meilleures conditions de départ, en même temps qu'un nombre conséquent d'embauches, en particulier des "collaborateurs réguliers". C'est aussi une suite logique : alors que nous avons obtenu la reconnaissance des droits des salariés dits en "CDD réguliers", suite au préavis de grève d'octobre dernier, ce nouvel accord est donc une prolongation naturelle, pour faciliter la régularisation de bon nombre d'entre-eux. Que va-t-il se passer à présent ?

Ce nouvel accord nécessite une validation préalable de la DIRECCTE. L'administration dispose de 15 jours pour se prononcer. Vos élus et représentants FO se tiennent à disposition pour vous apporter leurs conseils si vous vous posez des questions.

Bruno Demange, **délégué syndical Force Ouvrière Réseau France 3** sera présent dans nos locaux **le 4 juin** pour répondre à vos questions sur cet accord cadre.



**Une seule adresse pour contacter les élus de votre antenne Alsace : [rp.ftv.strasbourg@gmail.com](mailto:rp.ftv.strasbourg@gmail.com)**  
Pour rappel les représentants de proximité vous convient tous les derniers vendredis de chaque mois pendant la pause déjeuner (à l'ex cantine) pour un moment d'échanges.

**Vos interlocuteurs FO élus en Alsace :**

**Emeline Droxler** : Représentante de Proximité & Déléguée syndicale, antenne Alsace

**Eric Vial** : Délégué syndical central & Élu CSE Réseau France3

**Henri Weiken** : Élu suppléant CSE Réseau France3

